BEAUMONT DU LAC - INFOS

****



BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 1998

Le mot du Maire

****

Chers administrés,

Selon le souhait de plusieurs d'entre vous, nous avons décidé de reprendre la diffusion d'un bulletin municipal tous les semestres.

Ce premier me donne l'occasion, ainsi qu'au conseil et au personnel communal, de vous présenter à tous nos meilleurs voeux pour 1999.

La présente édition relate les principales réalisations de la municipalité pour l'année 1998 et vous informe des projets à plus ou moins long terme.

Le calendrier des réalisations dépendra, bien entendu, des financements accordés à chaque dossier mais l'équipe du conseil municipal s'efforcera de faire pour le mieux dans différents domaines d'intervention afin d'améliorer et de faciliter la vie quotidienne des habitants de la commune.

MEILLEURS VOEUX

Le Maire,

J. LAMOUR

Gestion municipale

****

Réalisations et projets

****

Réhabilitation Fontaine Sainte Eutrope

La fontaine Sainte Eutrope, lieu très visité par les touristes, a été réhabilitée par la SARL Biolette et Andrieux après consultation d'un architecte du CAUE.

Après avoir aménagé les abords et l'accès de celle-ci, la structure a été remise en place puis calée afin de rendre le site propice à la promenade et à la détente.

Aménagement de la route de Vichez reliant le village de Vichez au Bourg

L'entreprise Dussouchaud a réalisé les travaux d'aménagement de l'ancien chemin rural reliant les deux villages.

En même temps, l'Entreprise Industrielle et France Télécom ont effectué la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques.

Ils ont également procédé à une amélioration de l'éclairage public avec la pose de candélabres.

Contrôle Amiante

Un contrôle de présence d'Amiante dans les bâtiments accueillant du public devait obligatoirement être établi.

Cette mission a été effectuée par l'entreprise SOCOTEC.

Aucune anomalie a été décelée dans toutes les structures communales.

Déclassement voirie

Le Département et la Commune de BEAUMONT DU LAC ont évoqué l'opportunité d'un échange de domanialité entre un tronçon de la R.D. 43 bis et un tronçon de la voie communale de « Pierrefitte », du fait du réaménagement par le département, dans le cadre d'une convention avec le SYMIVA, de cette voie communale.

La partie de R.D.43 bis déclassée est comprise entre le village de « Pierrefitte » et la presqu'île de Vassivière.

Le tronçon de voie communale classée dans la voirie départementale est comprise entre le village de Pierrefitte et l'entrée du parking situé avant l'ouvrage menant à l'île de Vassivière.

Cette opération a été soumise à une enquête publique.

Aucune opposition, réclamation ou réserve du public n'ayant été formulée, cet échange a donc pu être réalisé.

Route forestière de Chavant

La création d'une route forestière reliant Chavant à la départementale n°43 va être réalisée.

Ce projet est inclus dans le schéma directeur de voiries et d'équipements forestiers puisqu'il dessert un massif de 181 ha.

Ces travaux consistent à reprendre un chemin existant avec rectification de certaines zones dont la réalisation d'un remblai ainsi que tous les ouvrages nécessaires à l'évacuation des eaux.

Aménagement à Nergout

A la demande des habitants de Nergout et pour des raisons de sécurité, il est envisagé d'aménager les parcelles de bois bordant le lotissement de Nergout et la route circumlacustre. Une expérience sera faite sur les parcelles cadastrales C 489 et C 512.

« Lou Paturadou »

L'aménagement du bâtiment se poursuit. Des travaux de maçonnerie vont être prochainement effectués par la SARL Biolette et Andrieux ainsi que des travaux d'électricité par l'entreprise Paul Gerbaud.

Eglise

Avant la mise en œuvre des travaux définitifs d'éclairage extérieur de l'église il sera procédé à une démonstration par l'Entreprise Industrielle courant janvier.

Réfection du Monument aux Morts

Compte tenu de l'état de ce dernier, le Conseil Municipal propose d'entreprendre sa réfection.

Les démarches nécessaires à ce projet sont en cours.

Infos

****

➢ *Deux enquêtes publiques se sont déroulées du 30 novembre au 14 décembre. L'une concernant l'aliénation d'un chemin rural sis à Chavant et, l'autre, concernant l'aliénation de chemins ruraux sis à Hyvernaud et les Ternes.*

Mr Penot, commissaire enquêteur a été chargé de recueillir toutes remarques, oppositions et réserves relatives à ce projet.

➢ *Comme vous avez pu le constater, la facturation d'eau et d'assainissement est distincte. Cette modification a du être mise en place pour des raisons comptables et budgétaires.*

➢ *Le recensement de la population sera effectué à partir du 08 mars 1999. Nous vous demandons de réserver un bon accueil à notre agent recenseur.*

➢ *Il est rappelé qu'une permanence du secrétariat de Mairie sera assurée le 31 décembre pour les inscriptions sur la liste électorale, jusqu'à 16 heures.*

➢ *Nous vous rappelons que sont à votre disposition à la Mairie des livres de toutes catégories ainsi que des documents sonores. Ce point bibliothèque gratuit est accessible à tous les jours ouvrables aux heures habituelles, à savoir les lundi, mercredi et vendredi*

➢ *Dans le cadre de la campagne de fleurissement de la France 1998, le Président du Conseil Général et le Président du comité départemental du tourisme ont décerné à la commune le troisième prix, pour la catégorie de moins de 500 habitants.*



Etat - Civil de l'année

Décès

MAGADOUX Michel	10 février 1998
PEYRATOUT Georges	18 avril 1998
DEGUILLAUME Gabrielle Epouse de CROS Etienne	04 mai 1998
LAURENT Adrien	03 novembre 1998
VIALATOUX Jeannyne Veuve CALPE CATALA Antonio	26 novembre 1998

Naissance

CHAMPION Thomas	2 avril 1998
LIVET Sébastien	8 mai 1998
DUROUX Antoine	16 novembre 1998

Animations

****

Le Noël des enfants aura lieu au Foyer à partir de 15 h 00 le samedi 19 décembre 1998. Un goûter et des cadeaux y seront offerts.

Un colis de Noël sera distribué aux personnes âgées au mois de décembre.

Un réveillon est organisé le 31 décembre 1998 à la salle des fêtes de Beaumont du Lac. Des renseignements pourront être pris auprès de Henri Picot avant le 20 décembre. Des menus et fiches d'inscriptions sont disponibles à la Mairie.

La Gilles Lalay Classic et son flux de spectateurs traverseront la commune le 27 février pour son édition 1999.

IPNS